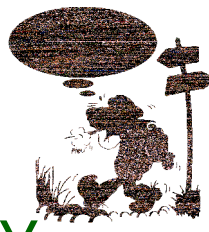




# Les Tasse-Cailloux Sarthois vous proposent



## 100 km (4 x 25 km) MARCHE AUDAX

Les samedi 22 et dimanche 23 octobre 2022

**Départ de tous les 25 km du :**  
Centre de Loisirs Les Étangs Chauds  
Allée Pierre Guédou - 72100 LE MANS



De la gare prendre le tram  
direction ESPAL et  
descendre au terminus.

Les organisateurs viendront vous y  
chercher  
(le préciser sur le bulletin d'inscription)

Départs à 14 h - 18 h 48 - 0 h 14 et 5 h  
30.  
Arrivée du 100 km à 10 h.

4 boucles de 25 km vous seront proposées,  
dont une dans le centre ville du Mans.  
Les sacs seront accessibles après chaque  
boucle.

### Renseignements & Inscriptions :

Anne BRUNET - 1 cours Saint Damien – 72000 LE MANS  
☎ 06 63 02 7719    abrunanne@aol.com

**Tarifs:** 100 km : 35 €  
75 km : 30 €  
50 km : 25 € avec repas – 12 € sans repas  
25 km : 8 €

**Consignes sanitaires :** nous appliquerons les consignes en  
vigueur à la date du brevet.

Dans le respect de l'environnement, prévoyez vos gobelets ou mugs pour vos accompagner tout au long du parcours

**Sécurité :** Le gilet fluorescent est obligatoire de jour comme de nuit ainsi que l'éclairage individuel pour la nuit. La marche Audax n'est pas une compétition mais une marche à allure régulière (6 km/h) derrière des capitaines de route. Les participants sont tenus de respecter le code de la route.

### Bulletin d'inscription à retourner **IMPÉRATIVEMENT** avant le 16/10/2022

Nom – Prénom : .....

Adresse : .....

Email : ..... Date de naissance : .....

Club : .....

#### Frais d'inscription :

14 h 00 : 100 km  ----- €    75 km  ----- €    50 km  ----- €    25 km  ----- €

18 h 48 : 75 km  ----- €    50 km  ----- €    25 km  ----- €

0 h 14 : 50 km  ----- €    25 km  ----- €

5 h 30 : 25 km  ----- €

Règlement : ----- € Les chèques à l'ordre des Tasse-Cailloux Sarthois

Termine Aigle d'or n° : ----- Termine 1<sup>er</sup> 100 km  1<sup>er</sup> 75 km  1<sup>er</sup> 50 km  1<sup>er</sup> 25 km

Le Mans, le .....

Signature : .

Quelque soit la distance choisie, si vous n'êtes pas licenciés dans un club sportif, vous devrez présenter un certificat médical datant de moins d'un an, vous autorisant à la pratique de la marche sportive. Sinon, vous déclarez avoir les capacités pour participer à la marche Audax des 22 et 23 octobre 2022. Cette inscription vaut déclaration de bonne santé. Le Comité organisateur décline toute responsabilité contre tout incident pouvant survenir aux participants du fait de la surestimation de leurs capacités physiques.

Homologation(s)  
Choisie(s) :

**TCS : Association loir 1901, J.O. du 19 avril 1997 n0 2090 – Agréments CDRP – FFR n° 003003, UAF n° 2744, DDJS n° 980/5083**

**Siège sociale ; Maison des Associations – 4 rue d'Arcole – 72000 LE MANS – [tasse.cailloux72@gmail.com](mailto:tasse.cailloux72@gmail.com) – <https://sites.google.com/view/lestassecaillouxсарthois>**